



Une délégation du Codef composée de messieurs Michel Prieur, Alain Juilliot et Jean-Pierre Meneghel a été reçue à Chalon sur Saône par Monsieur Raphaël Gauvain député de la 5ème circonscription.

#### **A l'ordre du jour : l'avenir de l'hôpital de Montceau.**

Michel Prieur, a rappelé l'historique de la dette de l'hôpital, argument majeur sur lequel le ministère de la santé s'appuie pour exiger une restructuration qui se traduit par une réduction drastique des effectifs du personnel et des suppressions de services. Michel Prieur n'a pas manqué de rappeler que le déficit annuel de l'hôpital a été multiplié par 4 dès le passage à la tarification à l'activité (T2A). Et d'ajouter que tant que ce mode de financement sera en vigueur il n'y a aucun espoir de retour à l'équilibre financier.

Patrick Pelloux, dans l'émission Envoyé Spécial diffusé par France 2 le 7 septembre, a révélé avoir eu un entretien avec Emmanuel Macron pendant la campagne présidentielle au cours duquel le mode de financement des hôpitaux et plus globalement de la sécurité sociale ont été évoqués. Emmanuel Macron avait alors proposé que la T2A ne participe au financement des hôpitaux qu'à hauteur de 50%. Bonne idée, selon Patrick Pelloux, mais qui pour l'heure, six mois plus tard, constate que rien n'a été fait. M. Prieur informe que cette idée de financement mixte (T2A+dotation globale+ éventuellement prix de journée comme pour les soins palliatifs) a été proposé par de hautes personnalités médicales dans le livre "Manifeste pour une santé égalitaire et solidaire" dès 2011.

Le Codef invite Monsieur Gauvain à prendre connaissance de cette émission en replay et lui demande surtout de s'enquérir de la suite donnée à cet entretien au plus haut niveau.

Dans la discussion, toutes les questions actuellement sur la table ont été traitées. L'ambulatoire, la fusion, la perte de la chirurgie sur Montceau qui entraînerait à terme et à coup sûr la fermeture des urgences. Quelques points de divergences ont été relevés notamment sur l'ambulatoire, le Codef rappelant que sur notre territoire à plus ou moins trente minutes de l'hôpital, 105 000 personnes sont concernées par l'offre de soins de notre centre hospitalier.

Le Codef a également fait part de ses inquiétudes sur les traitements des accidents du travail si le service des urgences H24 n'est pas maintenu. Pour Monsieur Gauvain la question des urgences n'est pas à l'ordre du jour selon l'ARS. Le Codef n'a pas manqué de rappeler la bataille pour les urgences en 1995 où : usagers, élus, agents hospitaliers médecins, chirurgiens étaient tous au rendez-vous pour défendre la remise en cause de ce service.

La fusion, semble être intéressante selon Monsieur Gauvain et mérite d'être regardée. Inquiétudes du côté du Codef, qui rappelle qu'une étude a été diligentée auprès d'un cabinet d'experts, mais, à ce jour personne n'a eu accès à celle-ci pour peu qu'elle est été réalisée. Elle devait en présenter les avantages et les inconvénients.

Cet échange, de 45 minutes, trop court aux yeux du Codef, aura eu le mérite de provoquer une rencontre entre une association soucieuse de l'avenir du centre hospitalier de Montceau avec son statut MCO (Médecine, Chirurgie, Obstétrique) et un parlementaire qui aura à se déterminer lors du vote des lois définissant notre politique de santé.

Michel Prieur, au nom du Codef a remis à Monsieur Gauvain une lettre à l'attention de Madame la Ministre de la Santé\*. Monsieur Gauvain, s'est engagé à lui transmettre.

Monsieur Gauvain, nous a fait part de son intention d'ouvrir à la mairie de Montceau une permanence les vendredis après-midi. La première est prévue le 29 septembre et il nous a invité à nous revoir.

#### **Le 15 Septembre 2017**

\* Cette lettre à l'attention de Madame la Ministre sera rendue publique dans le courant de la semaine prochaine.



**De gauche à droite : Alain Juilliot – Michel Prieur – Raphaël Gouvain – Jean-Pierre Meneghel**